

Politique  
Municipalité amie  
des

# AINÉS

2025-2027



Saint-  
Antonin

# TABLE DES MATIÈRES

- 3 Mot du maire 2013-2025
- 3 Mot du responsable des questions familles et âgées 2023-2025
- 4 Comité de pilotage MADA (Municipalité amie des aînés) et collaborateurs
- 5 Concept de vieillissement actif préconisé par l'OMS et par le gouvernement du Québec
- 6 Statistiques
- 7 Recensement 2021, ville de Saint-Antonin  
Plan d'action 2025-2027
  - 8 Axe d'intervention 1 – Aménagement du territoire
    - 11 Volet espaces extérieurs et bâtiments
    - 12 Volet habitat
    - 12 Volet milieu de vie
  - 13 Axe d'intervention 2 – Santé, bien-être, services et soutien communautaire
    - 13 Santé et bien-être
  - 16 Axe d'intervention 3 – Transport et mobilité
    - 16 Transport et mobilité
  - 17 Axe d'intervention 4 – vie sociale, récréative et communautaire
    - 17 Loisir
    - 19 Respect et inclusion
- 20 Mot du maire
- 21 Mot du responsable des questions familles et âgées
- 22 Remerciements
- 23 Suivi de la démarche

## Mots des élus



### MOT DU MAIRE 2013-2025

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec une grande fierté que j'ai eu l'honneur, durant mon mandat, de participer à l'adoption de la Politique et du Plan d'action MADA\* de Saint-Antonin.

Cette démarche a été marquée par l'écoute, la réflexion et la collaboration. Vous nous avez exprimé votre désir de vieillir ici, dans un milieu sécuritaire, actif et accueillant. Vous avez partagé vos préoccupations concernant le maintien à domicile, les services de proximité, le transport et les occasions de rassemblement. Ces voix ont guidé nos décisions.

L'adoption de cette politique représente un engagement collectif envers nos aînés d'aujourd'hui et de demain. Elle trace une voie claire pour que Saint-Antonin demeure une communauté attentive, respectueuse et solidaire.

Je remercie sincèrement les membres du comité, les partenaires et tous les citoyens qui ont contribué à cette importante étape. Je suis convaincu que les actions mises en place continueront de porter leurs fruits pour le bien-être de toute la communauté.

Avec reconnaissance,  
*Michel Nadeau*



### MOT DU RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILLES ET AÎNÉES 2023-2025

Chères antoniennes, chers antoniens,

Au cours de mon mandat à titre d'élu responsable des questions familles et âgées, j'ai eu le privilège de contribuer à l'adoption de la Politique et du Plan d'action MADA de Saint-Antonin.

Cette démarche s'est construite à partir de vos réalités et de vos préoccupations. Votre désir de demeurer actifs et engagés dans votre communauté a guidé nos actions.

La politique adoptée reflète cette volonté de faire de Saint-Antonin un milieu de vie accueillant, solidaire et attentif aux besoins des familles et des personnes âgées. Elle constitue un engagement concret pour aujourd'hui et pour l'avenir.

Je quitte mes fonctions avec confiance en la poursuite de cette démarche et avec gratitude envers tous ceux et celles qui y ont contribué.

Merci de votre confiance.  
*Fabrice Picard*

Comité de pilotage MADA (Municipalité amie des aînés) et collaborateurs **Comité MADA**



**Mme Jacynthe Roy**  
Représentante du Manoir  
Saint-Antonin, organisme au  
service des aînés



**Mme Marie-Claire  
Caron**  
Représentante du comité de la  
bibliothèque de Saint-Antonin



**M. Fabrice Picard**  
Élu responsable des questions  
familles et aînés



**Mme Roselle Ouellet**  
Citoyenne représentant les  
aînés de Saint-Antonin



**Mme Marie-Soleil Joyal**  
Coordonnatrice à la vie  
culturelle et communautaire  
de la Ville de Saint-Antonin

Comité de pilotage MADA (Municipalité amie des aînés) et collaborateurs **Collaborateurs**



**Mme Karine  
Raymond-Marcotte**  
Organisatrice communautaire,  
Direction de la Santé Publique



**Mme Gabrielle Thibault**  
Directrice des  
communications de la Ville  
de Saint-Antonin



**Mme Karine Vincent**  
Directrice du développement  
et des relations avec le milieu  
à la Ville de Saint-Antonin



**Mme Julie Couvrette**  
Agente de développement  
social à la MRC de Rivière-  
du-Loup

# CONCEPT DE VIEILLISSEMENT ACTIF PRÉCONISÉ PAR L'OMS\* ET PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Faisant référence au processus visant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse, les 3 concepts de vieillissement actifs ont inspirés le comité dans le choix des orientations en regard des enjeux soulevés dans le cadre des consultations.

\*Organisation mondiale de la Santé

## Participation

Les aînés contribuent à la société de plein droit, et ce, dans toutes les sphères de la vie : familiale, sociale, culturelle, économique et spirituelle. Cette contribution s'incarne par leur présence et leur engagement aux activités qui ont un sens, non seulement à leurs yeux, mais également aux yeux de la société dans laquelle ils évoluent. Participer, c'est se voir inclure dans son milieu et l'âge ne doit pas constituer une barrière à cette inclusion.

## Sécurité

Les environnements (milieux de vie, quartiers, municipalités, régions) sont appelés à évoluer pour répondre aux besoins d'une population vieillissante, d'où l'importance d'en faire des endroits toujours plus sécuritaires et bienveillants pour les aînés. Des initiatives doivent donc s'y développer en conséquence, notamment pour prévenir la maltraitance, mieux soutenir les proches aidants, faciliter l'accès aux services et contribuer au sentiment de sécurité des aînés qui y vivent.

Aussi, les champs d'action MADA ont structurés chacune des étapes de la démarche, du bilan de la dernière MADA à l'adoption du plan ci-dessous présenté.

## Portrait des personnes âgées

Le vieillissement de la population se caractérise par l'augmentation de la part des personnes âgées parmi celle-ci. Au Québec, différents phénomènes démographiques contribuent au vieillissement de la population :

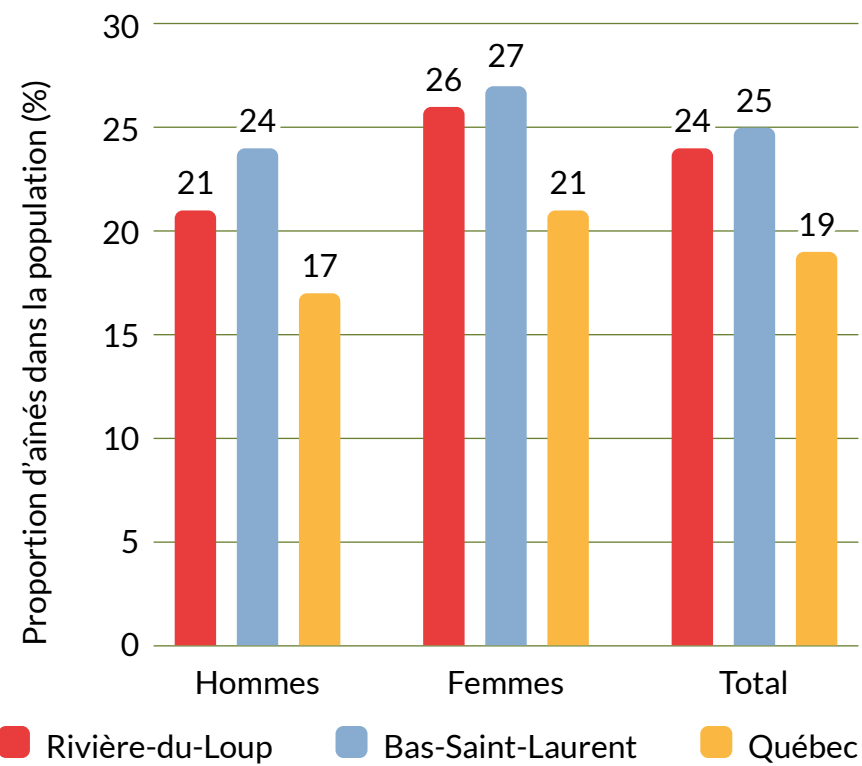
- Le baby-boom de l'après-guerre;
- Le prolongement de l'espérance de vie;
- La diminution de la natalité.

## Un vieillissement marqué dans la région

- 24% des habitants de la MRC de Rivière-du-Loup sont âgés de 65 ans et plus en 2018.
- Dans la MRC de Rivière-du-Loup comme dans l'ensemble du Bas-Saint-Laurent, la proportion d'âinés dans la population est plus élevée qu'au Québec (Graphique1).

## Graphique 1

Proportion de la population âgée de 65 et plus selon le sexe, MRC de Rivière-du-Loup, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2018



Source : ISQ, Perspectives démographiques du Québec et des régions - 2011-2061, 2014.

## Logement unifamilial\*



**64%**  
65 ans et +

**31%**  
85 ans et +

## Appartement



**23%**  
65 ans et +

**14%**  
85 ans et +

## Logement collectif\*\*



**14%**  
65 ans et +

**55%**  
85 ans et +

\*Les logements unifamiliaux comprennent l'ensemble des logements qui ne comportent qu'un seul ménage peu importe la structure du ménage (par exemple : maison plain-pied, maison mobile, etc.).

\*\*Certaines résidences pour personnes âgées ne sont pas considérées comme des logements collectifs par Statistique Canada, car celles-ci ne garantissent pas des services 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ces résidences sont alors classées comme étant des appartements.

## Recensement 2021, ville de Saint-Antonin



65-74 ans - 11,18%  
**485**



75-84 ans - 4,61%  
**200**



85 ans et plus - 2,1%  
**87**

La proportion des 65 ans et plus

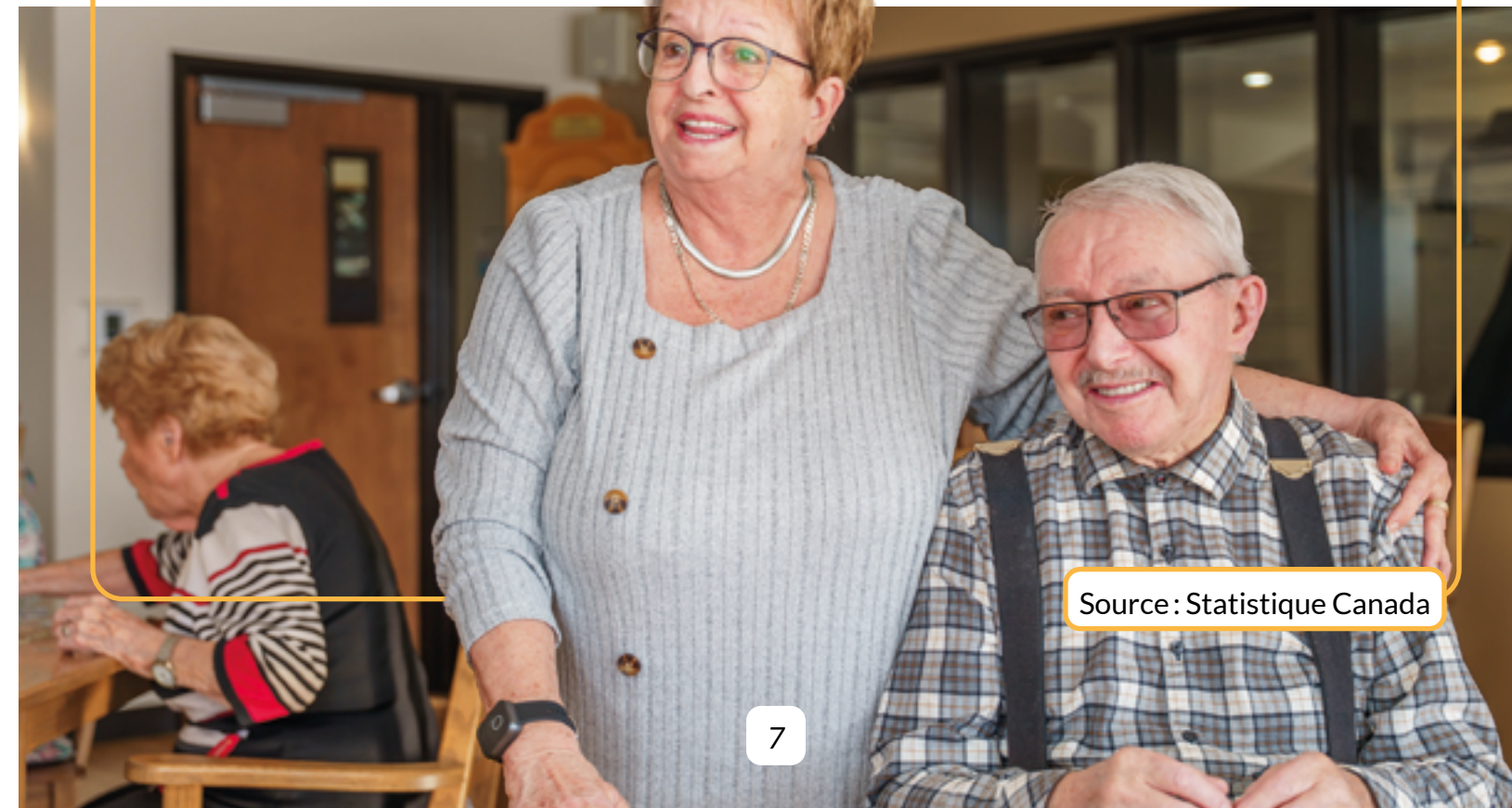
**17,8%**



## En 2020

- Le revenu médian après impôt des ménages à Saint-Antonin était de 65 500 \$, une variation de 3,6% par rapport à 2015.
- Le revenu médian après impôt des familles antoniennes s'établissait à 85 000 \$. Il était de 67 520 \$ en 2015.

- Le revenu médian après impôt des 15 ans et plus dans les ménages s'établissait à 38 800 \$.



Source : Statistique Canada



# AXE D'INTERVENTION 1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Volet Espaces extérieurs et bâtiments

Les environnements bâtis jouent un rôle important dans la santé, la participation et la sécurité des aînés, ayant un impact, entre autres, sur leur mobilité, leur indépendance et leur qualité de vie. Des espaces extérieurs et des édifices publics adaptés et accessibles soutiennent la contribution et la participation des aînés.

Des environnements propres, des espaces verts bien entretenus avec des aires de repos et des trottoirs droits adéquatement nettoyés en toutes

saisons sont des éléments essentiels. Des espaces publics éclairés et sécuritaires, des rues adaptées aux piétons et des toilettes publiques accessibles et en nombre suffisant permettent aux aînés et à tous les citoyens de profiter des espaces extérieurs de leur milieu. L'accessibilité universelle a pour but d'améliorer l'inclusion sociale de tous les citoyens. Favoriser l'accès aux commerces et aux bâtiments publics permet aux aînés de continuer à s'occuper eux-mêmes de leurs besoins quotidiens et encourage la mobilité.

## Thème Parcs et espaces verts

Analyse des consultations

- 54 % priorisent le développement d'aires de détente (tables à pique-nique, balancelles, bancs, etc.) dans les parcs et espaces verts ;
- 36 % priorisent des lieux d'aisances (toilettes).

## Thème Infrastructures de plein air

Analyse des consultations

- 45 % des 50 ans et + priorisent le développement de sentiers.

## Objectif 1

Favoriser un mode de vie physiquement actif chez les 50 ans et + dans un environnement sécuritaire, accessible et attrayant.

Actions	Résultats attendus	2025	2026	2027	2028
<b>1.1-</b> Identifier les équipements et/ou aménagements manquants adaptés aux besoins des 50 ans et + dans les parcs et lieux municipaux de Saint-Antonin et planifier les aménagements nécessaires.	Le PAPERS* 2018 est mis à jour et une liste identifie les manquants.	En cours	À venir	À venir	À venir
	Recenser les aménagements à réaliser dans les lieux municipaux pour qu'ils soient accessibles aux personnes ayant différents niveaux de mobilité.  À partir de la mise à jour et de la recension, planifier la réalisation des aménagements.				
<b>1.2-</b> S'assurer que la planification de sentiers répond aux besoins des citoyens de 50 ans et +.	La planification des nouveaux parcs intègre des sentiers sécuritaires, accessibles et qui tiennent compte des différents niveaux de mobilité pour les citoyens de 50 ans et plus.	Réalisé	En cours		
	Les installations répondent aux besoins nommés dans les consultations et sont intégrés aux projets (bancs, lieux d'aisances, ravitaillement en eau, etc.).				

## Thème Entretien des bâtiments municipaux

Analyse des consultations

Inquiétude quant à l'entretien insuffisant des bâtiments municipaux.

## Thème Accessibilité des espaces intérieurs

Analyse des consultations

La disponibilité des infrastructures est à travailler afin de maximiser l'usage des espaces communautaire.

Actions	Résultats attendus	2025	2026	2027	2028
2.1- Réaliser le bilan de santé des différents bâtiments communautaires de la Ville.	La Ville présente un plan d'entretien, de rénovation et de mise en valeur des bâtiments municipaux.	En cours			
	Les bilans de santé des bâtiments de la Ville de Saint-Antonin permet de prioriser les actions urgentes à réaliser.		À venir		
	La ville intègre le « penser et agir aînés » dans ses réflexions en regard du réaménagement des lieux municipaux.		À venir		
	La planification de la réfection des bâtiments est réalisée et inclut les soumissions et la recherche de financements.			À venir	
2.2- Déployer une plateforme de réservation en ligne des lieux municipaux.	Une fiche descriptive des usages et des équipements des lieux municipaux accessibles aux organismes et aux citoyens est réalisée.		En cours		
	Les fiches descriptives sont accessibles sur le site Internet de la Ville.		En cours		
	La réservation et le paiement électronique sont possibles sur la plateforme.		À venir		
				À venir	

## Objectif 2

Mettre à la disposition des regroupements et organismes des lieux municipaux sécuritaires, accessibles et attrayants.

## Volet Habitat

L'habitation est une condition primordiale au bien-être des aînés. L'indépendance et la qualité de vie des aînés dépendent de l'adéquation entre

leur habitation et l'accès aux services de proximité. Cela permet de vieillir en sécurité.

## Thème Accessibilité à une habitation, un logement

Analyse des consultations

Moyens à mettre en place pour faciliter l'accès à une habitation, un logement :

- du soutien pour le développement de logements abordables ;
- rendre les programmes de rénovations plus accessibles ;
- importance de mettre en place des politiques municipales favorables à l'accès à la propriété.

## Objectif 3

Diversifier l'offre d'habitation de la Ville de Saint-Antonin.

Actions	Résultats attendus	2025	2026	2027	2028
3.1- Informer les citoyens et les promoteurs sur les modèles d'habitations possible à Saint-Antonin.	Une recherche exhaustive des réalisations inspirantes et innovantes en matière de modèle d'habitation novateur pour les personnes de 50 ans est réalisée.		À venir		
	Un portrait de différentes initiatives exportables à Saint-Antonin est réalisé et confronté aux différentes réglementations.		À venir		
	Une présentation du portrait et des règles d'urbanismes actuelles permettant la diversité de types d'habitations est réalisée.			À venir	
	Les promoteurs sont incités à développer des quartiers résidentiels qui répondent aux besoins d'hébergement des 50 ans et +.				À venir

**Volet Milieu de vie**

Le milieu dans lequel les personnes vivent a une grande influence sur leur vieillissement. Retrouver dans son quartier, à quelques pas de la maison, les services et les commerces qui permettent

de répondre aux besoins quotidiens, aide à rester chez-soi le plus longtemps possible. Une municipalité amie des aînés encourage le maintien et le développement des services de proximité.

**Thème Migration des personnes âgées et maintien à domicile**

Analyse des consultations

- 58 % des répondants ne désirent pas quitter Saint-Antonin dans les prochaines années.

**Objectif 4**

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

Actions	Résultats attendus	2025	2026	2027	2028
4.1- Identifier des solutions et des modèles qui permettraient d'offrir des services de travaux mineurs et d'entretien du domicile, à faible coût.	Un projet pilote de service de travaux mineurs et d'entretien du domicile, à faible coût, est réfléchi.			À venir	

**Thème Commerces et services de proximité**

**Objectif 5**

Maintenir et développer une offre de services de proximité répondant aux besoins des 50 ans et +.

Actions	Résultats attendus	2025	2026	2027	2028
5.1- Développer des incitatifs pour attirer les promoteurs permettant l'ajout de commerces de biens et services.	La Ville encourage les promoteurs qui envisagent ouvrir des commerces à Saint-Antonin et communique ses besoins en matière de commerces de proximité manquants.		À venir		



**AXE D'INTERVENTION 2**  
**SANTÉ & BIEN ÊTRE,**  
**SERVICES & SOUTIEN**  
**COMMUNAUTAIRE**

**Volet Santé & bien-être**

Les services de santé et de soutien communautaire sont indispensables pour la santé et l'indépendance des aînés. Bien que les services de santé et services sociaux soient au Québec sous la responsabilité de l'État, la disponibilité de soins adaptés et accessibles

nécessite une concertation des différents acteurs du milieu et de secteurs variés tels que les services sociaux, la santé, l'habitation, le secteur municipal et les organismes communautaires.

**Thème Services & soutien communautaire**

**Objectif 6**

Faire connaître les services offerts par les organismes

Analyse des consultations

- Plus de 50% des répondants n'utilisent pas d'organismes communautaire (manque d'offre dans leur municipalité, manque de connaissance des services offerts, perception que les organismes existants ne répondent pas à leurs besoins spécifiques).

Actions	Résultats attendus	2026	2027	2028
6.1- Établir des liens structurants entre la municipalité et les organismes à vocation territoriale.	Des rencontres citoyennes de présentation d'organismes présentant les services et activité par les intervenants ont lieu.	À venir		
	Les services offerts par les organismes à vocation territoriale sont mieux connus et plus utilisés par les antonnien.nes.	À venir		
	Les organismes à vocation territoriale offrent des services et des activités à Saint-Antonin.		À venir	

**Objectif 7** Susciter la bienveillance et le soutien communautaire

Actions	Résultats attendus	2026	2027	2028
7.1- Faciliter le déploiement d'un projet pilote de service d'accompagnement pour personnes aînées inspiré du modèle de gardien averti.	Un comité de projet est formé.	À venir		
	Le comité élabore le projet pilote d'accompagnement inspiré du modèle de gardien averti pour les personnes aînées.	À venir		
	Le comité présente le projet pilote à une instance susceptible de le déployer à Saint-Antonin.		À venir	
7.2- Stimuler des initiatives en soutien communautaire.	Une recherche suivie d'une présentation d'initiatives communautaires inspirantes et réalisables est tenue.	À venir		
	Un système d'entraide est déployé par des citoyens à Saint-Antonin.		À venir	



Le transport est un besoin élémentaire associé à l'indépendance, l'autonomie et la qualité de vie des personnes. L'accessibilité et le coût abordable des transports sont des enjeux importants pour les aînés puisqu'ils permettent de soutenir la

mobilité. Ceux-ci doivent pouvoir se déplacer adéquatement et de façon sécuritaire au sein de leur milieu afin d'avoir de profiter des possibilités variées de participer à la vie sociale et d'utiliser les services.

## Volet Transport et mobilité

### Thème Modes de transport alternatifs

Analyse des consultations

Peu de citoyens utilisent le transport adapté et collectif Vas-Y.

Selon les répondants, les modalités des services de transports collectifs et adaptés ne conviennent pas (horaire, fréquence, options de destination).

Nombre de modes de transport durables ou d'entraide, tels que le covoiturage et les transports collectifs, services d'accompagnement sont proposés lors des discussions.

Les répondants constatent qu'il y a peu de bénévoles engagés à Saint-Antonin pour les services d'accompagnements.

### Objectif 8

Améliorer l'offre de transport.

Actions	Résultats attendus	2025	2026	2027	2028
8.1- Étudier des modèles de transport collectif inspirants.	Rechercher des modèles de transports collectifs pouvant répondre aux besoins des antonniens.nes.		À venir		
	Évaluer l'exploitabilité de ces modèles à Saint-Antonin et un comité citoyen est formé pour participer à la réflexion.		À venir		
	Rédiger un projet pilote de transport collectif pour Saint-Antonin.				À venir



Photo : Getty Images sur Unplash



## AXE D'INTERVENTION 4 VIE SOCIALE, RÉCRÉATIVE ET COMMUNAUTAIRE

Photo : Vitaly Gariev sur Unplash

### Volet Loisir

La dimension du loisir est importante pour la santé et le bien-être des aînés. Selon l'Organisation mondiale de la santé (2007), un volet complet d'activités touchant « les relations sociales, les

activités culturelles, éducatives et spirituelles » vise à créer un environnement social où les aînés sont actifs à divers plans (OMS, 2007).

**Thème Activités intergénérationnelles et rassemblements communautaires**

**Objectif 9**

Faciliter les rassemblements intergénérationnels.

Analyse des consultations

- L'offre des activités intergénérationnelles est une opportunité. Validée également dans l'axe « Respect et inclusion » ;
- L'organisation d'une diversité d'événements culturels et artistiques offrant des occasions de rassemblement et de participation pour la communauté est abondamment mentionné dans le cadre des discussions ;

- Exploiter les infrastructures existantes comme les estrades Berger et l'église est un moyen pour créer des espaces propices aux rencontres sociales et culturelles ;
- Les aînés aimeraient des activités intergénérationnelles avec des adultes.

Actions	Résultats attendus	2025	2026	2027	2028
9.1- Soutenir les organismes et comités dans l'offre et la promotion d'activités intergénérationnelles.	Les organismes et comités tiennent des activités intergénérationnelles.		À venir		

**Thème Loisirs pour les citoyens de 50 ans et +**

**Objectif 10**

Accroître l'accessibilité à des activités à caractère culturel pour les citoyen.nes de 50 ans et +.

Actions	Résultats attendus	2025	2026	2027	2028
10.1- Bonifier l'offre d'activités culturelles et communautaires ciblant les personnes de 50 ans et +.	Un transport est organisé pour permettre aux citoyens de 50 ans et + de participer à des activités culturelles et communautaires. La programmation des activités culturelles et communautaires est communiquée aux 50 ans et + en ciblant les outils de communication qui rejoignent directement les aînés.		En cours	À venir	

**Volet Respect et inclusion**

L'inclusion sociale et le respect sont des déterminants de la santé et du bien-être des aînés. Le vieillissement actif considère l'inclusion comme un élément important de l'engagement et de la participation sociale, citoyenne et économique des aînés.

Les liens entre les générations vont au-delà des relations familiales entre les enfants, les

parents et les grands-parents. Les relations intergénérationnelles doivent être envisagées dans une perspective communautaire et visent à renforcer le sentiment d'appartenance des personnes et le vivre-ensemble du milieu. Une municipalité amie des aînés est celle qui soutient les activités qui rassemblent les personnes de tous les âges et qui favorise l'instauration de lieux ou d'occasions de rencontre entre les générations.

**Thème Respect des personnes âgées**

Analyse des consultations

- Les répondants sont concernés par le phénomène de la maltraitance ;
- Le soutien auprès des aînés plus vulnérables est aussi mentionné dans les groupes de discussions.

**Objectif 11**

Informer les antonnien.nes à propos des concepts de bienveillance et maltraitance.

Actions	Résultats attendus	2025	2026	2027	2028
11.1- Diffuser les outils de sensibilisation sur la bienveillance et de prévention de la maltraitance.	Les outils promotionnels de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées du 15 juin sont diffusés en ciblant les outils de communication qui rejoignent directement les aînés. La Journée nationale des aînés (1 <sup>er</sup> octobre) est soulignée en ciblant les outils de communication qui rejoignent directement les aînés avec une intention de sensibilisation à la bienveillance et de prévention de la maltraitance.	Réalisé			



## MOT DU MAIRE

Chères antoniennes, chers antoniens,

C'est avec plaisir que je vous présente la Politique municipale des aînés qui a pour but de veiller au plein épanouissement de nos résidents de 65 ans et plus.

Avec l'adoption de cette nouvelle édition, les membres du conseil municipal réaffirment les valeurs profondes qui doivent guider les actions futures de la municipalité envers les personnes aînées, notamment en matière d'inclusion, de participation sociale, d'autonomie et de concertation.

Je tiens à remercier les membres du comité de pilotage pour l'immense travail accompli et ceux du comité de suivi qui veilleront à la mise en place d'actions concrètes, établies en fonction de vos préoccupations et priorités.

Continuons collectivement à reconnaître la contribution inestimable des personnes aînées de notre communauté et à développer des services leur permettant de mettre à profit leurs compétences et de vieillir en toute sérénité.

Vous nous avez parlé de transport, de maintien à domicile, d'espaces publics adaptés, d'activités rassembleuses et de services de proximité. Nous avons entendu votre désir profond de demeurer ici, dans votre communauté, le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions.

Ensemble, poursuivons nos efforts pour bâtir un milieu inclusif, solidaire et tourné vers l'avenir.

**Denis Fortin**



## MOT DU RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILLES ET AÎNÉES

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'implique à titre d'élu responsable des questions familles et aînés, ainsi qu'au sein du comité de suivi de la politique des aînés.

Au fil de cette démarche, nous avons eu l'occasion d'échanger avec plusieurs d'entre vous. Vos témoignages, vos préoccupations et vos idées ont été au cœur de notre réflexion. Ils nous ont permis de mieux comprendre vos réalités et de cibler des actions concrètes pour améliorer le quotidien des familles et des personnes aînées.

Nous savons à quel point il est important de pouvoir vivre dans un milieu sécuritaire, accessible et accueillant, où l'on peut demeurer actif, autonome et engagé dans sa communauté. C'est dans cet esprit que la politique et son plan d'action ont été élaborés.

Grâce au travail du comité de pilotage et du comité de suivi ainsi qu'avec votre précieuse contribution, nous poursuivons nos efforts pour faire de Saint-Antoine un milieu de vie attentif aux besoins de chacun, aujourd'hui et pour les années à venir.

Je vous remercie sincèrement pour votre participation et votre confiance.

**Stephane Soucy**



« On ne cesse pas de rire parce que l'on vieillit; on vieillit parce que l'on cesse de rire. »

– George Bernard Shaw



### Remerciements

La Ville de Saint-Antonin remercie ceux et celles qui se sont impliqués à différentes étapes de la démarche et qui ont ainsi contribué à son succès. Soulignons, notamment, l'apport exceptionnel des membres du comité sans qui l'aventure n'aurait pu être menée à terme: Mme Jacynthe Roy, M. Fabrice Picard, Mme Marie-Claire Caron, Mme Roselle Ouellet, Mme Marie-Soleil Joyal. Bien entendu, un grand merci aux citoyens et aux

partenaires qui ont participé aux consultations publiques. Enfin, l'élaboration de la MADA n'aurait pas été possible sans le soutien financier du Secrétariat aux aînés ainsi que la participation, l'implication et le dévouement de l'ensemble des acteurs de la Ville. Il nous importe aussi de remercier tout particulièrement EspaceMuni pour son assistance technique tout au long de ces 2 années de travail.

Cette MADA a un cycle de vie qui s'étale sur trois ans. De nature adaptative, le processus de suivi tiendra compte des réalités changeantes des personnes aînées et des réalités relatives au territoire et aux événements, tout en étant sensible aux réalités des parties prenantes.

### Suivi de la démarche



Afin d'assurer la mise en œuvre du plan d'action, un comité de suivi a été constitué. L'élu responsable des questions familles et aînées de concert avec les membres du comité de suivi s'assurent donc du suivi et du soutien des actions en cours d'implantation afin d'apporter au besoin des pistes de solution. Le comité de suivi a la responsabilité de :

- Suivre et soutenir la réalisation des actions ;
- Soutenir la mise à jour annuelle du plan d'action à la lumière des progrès réalisés, des changements en cours dans le milieu de vie et des consensus dégagés quant aux objectifs ;
- Formuler des recommandations à l'intention du conseil municipal ;
- Faciliter la circulation de l'information.

### Comité de suivi MADA

#### 5- Mme Jacynthe Roy

Représentante du Manoir Saint-Antonin, organisme au service des aînés

#### 6- Mme Roselle Ouellet

Citoyenne représentant les aînés de Saint-Antonin

#### 1- M. Stéphane Soucy

Élu responsable des questions familles et aînés

#### 2- Mme Marie-Soleil Joyal

Coordonnatrice à la vie culturelle et communautaire de la Ville de Saint-Antonin

### Collaborateurs

#### 4- Mme Karine Raymond-Marcotte

Organisatrice communautaire et direction de la Santé Publique

Absente de la photo- Mme Julie Couvrette

Agente de développement social à la MRC de Rivière-du-Loup

#### 3- Mme Gabrielle Thibault

Directrice des communications de la Ville de Saint-Antonin



261, rue Principale  
Saint-Antoine (QC)  
G0L 2J0

[ville.saint-antonin.qc.ca](http://ville.saint-antonin.qc.ca)  
418 862-1056



Saint-  
Antoine



Municipalité  
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec 